

LETTRE D'INFORMATION

du groupe des **A**ssociations et **I**nstitutions, de l'**É**conomie **S**ociale et **S**olidaire,
et de l'**E**nvironnement du Conseil Economique, Social et Environnemental
Régional du Centre - Val de Loire



Au Sommaire :

- *Le Plan de Relance Régional*
- *L'accord Cop régional*
- *Zoom sur l'intervention de François Bonneau sur le Plan de Relance*

Avis du CESER relatif au plan de relance

Le plan de relance national porte sur 100 Milliards d'euros, dont 40 milliards en provenance de l'Union Européenne, qui seront injectés dans l'économie dans les mois qui arrivent. L'objectif est de construire la France de 2030, dans les domaines les plus porteurs et la création des emplois de demain. Le Plan de relance régional, calibré à hauteur de 500 M€ sur la période 2020/2022, fait suite aux mesures d'urgence adoptées au printemps et à l'été 2020 pour le territoire régional.

Le CESER a bien conscience que ce plan régional, constitué de 40 actions, aura vocation à évoluer, tant dans les montants que sur la teneur des mesures, en fonction de l'évolution de la situation. La DM3, qui devrait être votée avant la fin de l'année, devrait permettre d'ajuster les différentes mesures.

Depuis le mois d'avril, la Région s'est concentrée sur les mesures d'urgence à prendre, que ce soit par l'accompagnement du fond national de solidarité (16 M€), par la création de plusieurs fonds de soutien en direction des entreprises avec BPI France ou en propre, par un soutien fort aux secteurs de la culture, du sport, de l'Economie Sociale et Solidaire, et de la vie associative.



L'accompagnement des personnes âgées, reflet de notre société

Le plan de Relance régional témoigne d'un engagement sans précédent du Conseil régional pour maintenir et renforcer l'économie régionale, mais aussi pour accentuer certaines mesures en faveur des jeunes, des demandeurs d'emploi, et du tissu associatif régional, tout cela dans un contexte d'une complexité inédite en raison de la crise sanitaire.

Le renforcement de la politique de formation des jeunes et des demandeurs d'emploi ainsi que l'engagement accru de la Région pour l'accès au marché du travail est une bonne chose.

Sur ce registre, et alors que le Laroque de l'Autonomie va poser les bases du cinquième risque consacré à l'accompagnement des personnes âgées, il est néanmoins à noter les lourdes difficultés d'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement de ces personnes.

Mais aussi des personnes en situation de handicap dont une partie est elle aussi concernée par le vieillissement. Ces difficultés se posent sur certains territoires de notre région encore plus marqués que d'autres par le vieillissement et l'isolement de sa population.

Ces difficultés présentent depuis de nombreuses ont pour origine la faiblesse des rémunérations, la pénibilité et la sinistralité, la faiblesse des évolutions professionnelles et la mauvaise image de ces métiers.

Pour exemple aujourd'hui des services d'aide à domicile associatifs sont proches de l'arrêt de leurs activités en raison de la pénurie de personnel et de leurs difficultés de gestion. Le défi est donc de grande ampleur pour remanier à la fois les représentations attachées à ces métiers du Care mais aussi pour moderniser les formations et attirer de jeunes étudiants vers ces filières.

Il est évident que l'enjeu requiert l'implication active de multiples acteurs aux côtés du Conseil régional dont l'engagement est fort auprès des deux instituts de travail social de Tours et d'Olivet.

Le plan de relance régional devrait donc pouvoir s'attacher à prendre en compte une partie de ce défi car la place qu'occupent les accompagnants des personnes en perte d'autonomie dit beaucoup de notre société.

*Intervention de Madame Dominique LORENZI-BRY
au nom du Groupe AIESSE
Rapporteur : Jean-Louis RENIER
Le groupe vote l'avis à l'unanimité*

Les aides à la rénovation énergétique sont dans le brouillard

L'action 26 du plan de relance présenté par la Région, vise à l'accélération de la rénovation énergétique sous forme de prêts dans le parc privé et la couverture totale de la région par un service local d'accompagnement à la rénovation énergétique.

Cette action qui mobilise 4 millions d'euros est indispensable !

La rénovation du parc immobilier et en particulier celle du parc privé, affiche aujourd'hui un retard très important, encore plus marqué dans les départements les plus ruraux de la Région Centre.

Les bailleurs sociaux tiennent l'objectif avec plus de 50 millions d'euros investis chaque année dans la rénovation énergétique entraînant une réduction très significative des consommations et moins de 1 logement sur 10 est classé F ou G.

Si l'investissement est important dans le parc social, il n'en va pas de même pour les particuliers ou dans les copropriétés. Si l'on veut atteindre la neutralité carbone en 2050, tel que le prévoit la loi énergie Climat adoptée en novembre 2109, une forte mobilisation s'impose . plus touchés (37-45-28) sauf le Cher à vélo partie Loir-et-Cher.

Le retard constaté et le manque de mobilisation s'expliquent en grande en partie par l'opacité des dispositifs : les aides à la rénovation sont dans un épais brouillard dans lequel il est difficile pour un particulier de se retrouver.

Il faut effectivement financer des diagnostics thermiques, soutenir les projets de rénovation, accompagner techniquement et financièrement les particuliers.

Mais cela ne suffit pas, et quelques points d'attention complémentaires sont à éclairer pour atteindre les objectifs de l'article 26 du Plan de Relance :

Veiller à la qualité des matériaux utilisés, dont la désignation environnementale est attestée et qui sont indispensable pour l'élimination des passoires énergétiques.

Former les entreprises et les artisans, car, si la rénovation énergétique est source d'emploi, bon nombre d'artisans et d'entreprises hésitent encore à se lancer dans des formations coûteuses et jugées peu rentables. Il est nécessaire de les encourager et de les accompagner.

Cette politique, pour être efficace, devra être pérenne. Le Groupe AIESSE surveillera de près le bilan dès 2021.

*Intervention de Nathalie Bertin
au nom du Groupe AIESSE
Rapporteur : Jean-Louis RENIER
Le groupe vote l'avis à l'unanimité*



A travers les 40 actions du plan de relance réalisé en urgence, la Région a souhaité créer un effet levier pour une relance économique, sociale et environnementale.

La complémentarité avec les mesures prises par l'Etat pour protéger les entreprises et les salariés, pour soutenir certains secteurs les plus touchés et investir dans une économie verte et compétitive est une réponse pour encourager la transformation de la société.

- La Région met toute sa compétence économique au service des entreprises avec les partenaires en vue de protéger l'emploi. Mais la vraie relance sera celle engendrée par la demande et les consommateurs, chose difficile en cette période de pandémie.
- Les associations doivent être soutenues et aient bien un accès aux dispositifs d'aide mis en place, car souvent, malgré les annonces et les volontés politiques, la réalité est tout autre. Lors de l'instruction d'un dossier de demande d'aide d'urgence, cela peut bloquer pour une seule histoire de code APE* par exemple lorsqu'il s'agit d'une association à but non lucratif mais commerciale, avec salariés, fournisseurs, clients, comme c'est le cas pour les associations de tourisme.

Le tissu économique régional est varié et il répond à des attentes multiples et il doit le rester.

**Les associations qui exercent plusieurs activités et dont l'activité principale est hors champ du plan de soutien sectoriel, ou celles qui sont classées sous le fameux code APE 94.99Z : « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire », sans secteur d'activité précis donc.*

Intervention de Charlotte KOZDRA
au nom du Groupe AIESSE
Rapporteur : Jean-Louis RENIER
Le groupe vote l'avis à l'unanimité



L'ESS est une chance



Intervention de Jean-Louis Desnoues
au nom du Groupe AIESSE



Le groupe salue la politique volontariste et l'action menées par la Région CVL qui, dès le mois d'avril, a mis en place des mesures qui ont permis de soutenir l'activité économique.

Le groupe salue également le maintien de tous les engagements régionaux et ceci dans un contexte budgétaire très contraint.

L'économie sociale et solidaire regroupe la moitié de la population régionale, et représente+ de 10% de l'emploi régional, au travers de ses associations, ses mutuelles, ses assurances, ses banques et ses coopératives.

Cette économie présente, de proximité, non délocalisable, qui met l'humain au cœur de son action avec un fonctionnement démocratique (une femme, un homme= 1 voix) a montré durant cette première vague de la crise sanitaire, toute sa pertinence.

La prise de conscience de la part des élus et de nos concitoyens, qui en a découlé, doit perdurer et déboucher sur un véritable plan de transformation ambitieux et durable de notre société.

Les échéances électorales qui approchent, la deuxième vague attendue de cette crise sanitaire appelle tous les acteurs et les décideurs régionaux à prendre des engagements forts qui s'inscrivent dans la durée, afin que celle-ci ne débouche pas sur une crise sociale et/ou sociétale.

Je terminerai en paraphrasant un slogan bien connu dans cet hémicycle :
« L'ESS, une chance pour la Région CVL ».

La culture en live

La réaction rapide du Conseil Régional dans la crise qui nous a tous affectés, est très appréciable.

Le maintien des subventions et les aides d'urgence qui sont venus judicieusement compléter les dispositifs mis en place par le gouvernement, ont été partout accueillis avec soulagement et ont permis de faire face à l'arrêt des activités.

Il faut souligner que ces aides sont venues à propos en cette fin de mandat qui a été, pour les opérateurs de la culture, un mandat atone et décevant.

Commencé avec la suppression mal expliquée de l'agence régionale et malgré l'organisation d'États Généraux de la Culture qui avait suscité un réel espoir et qui finalement se sont enlisés dans l'édredon de la CPCC dont la signification de l'acronyme se perd dans des méandres de l'incompréhension.

Ce sursaut devra-être consolidé pour l'avenir et il pourrait aussi donner l'espoir pour l'avenir d'une véritable politique culturelle.

*Intervention de François-Xavier Hauville
au nom du Groupe AIESSE*



Soutien financier, oui, mais après ?

Les engagements et les mesures prises par la collectivité régionale, et ce dès le mois d'avril, ont permis au secteur sportif d'être accompagné et soutenu durant cette période difficile.

Toutes les initiatives et tous les engagements régionaux auprès des associations en général et des associations sportives sont à saluer.

La multitude des aides proposées nécessite que le MOS soit encore plus présent pour accompagner ses structures. La rentrée sportive ayant montré des disparités très importantes au niveau des réinscriptions dans les associations sportives, allant d'une légère augmentation à une baisse allant jusqu'à 80% ainsi que sur la disponibilité des installations mises à disposition par les collectivités.

Une baisse moyenne de 25% est attendue au niveau national.

Toutefois, malgré toutes ces mesures, le groupe s'interroge sur les dispositions qui seront arrêtées en 2021, en particulier sur le soutien financier aux clubs sportifs et aux associations.

Toutes ces mesures ont un coût qu'il faudra bien payer et le budget régional est de plus en plus contraint.

Il ne faudrait pas que ce soutien financier aux associations, qui ont montré toute leur pertinence durant cette période, soit la variable d'ajustement de la politique budgétaire de la collectivité régionale.

*Intervention de Jean-Louis Desnoues
au nom du Groupe AIESSE, du Mouvement Olympique
et Sportif (MOS) Régional*



Les jeunes sont le futur pour l'environnement



Dans l'avis présenté rien n'est dit sur la jeunesse et son implication sur l'environnement. Seul le CRJ est mentionné à propos de sa proposition d'une COP entreprise.

Pourtant, les jeunes sont très impliqués.

Le CAVL (Conseil Académique de la Vie Lycéenne) travaille sur les sujets qui relèvent de l'environnement dans chacun de ses séminaires. Les éco-délégués dans chaque lycées sont investis sur la réflexion de nouveaux métiers, sur la gestion des déchets, sur la consommation responsable, sur les récupérateurs d'eau pour les WC, sur l'engagement pour le développement durable. Leur mission est d'informer, de former et bien-sûr d'agir !

Les MDL (Maisons Des Lycéens) choisissent régulièrement un thème en lien avec l'environnement pour chacune de leurs Assises Régionales.

Cette année, début décembre, ce sont les assises nationales qui seront accueillies dans notre région. Les assises ont pour but de réfléchir et travailler sur un sujet sur lequel il est possible de faire évoluer les politiques ou les pratiques collectives. Cet événement a pour vocation d'organiser l'échange avec des responsables politiques : cette année une table ronde aura pour thème : « Agir maintenant pour la justice climatique ».

Deux lycées de la région Centre-Val de Loire, le Subdray, lycée agricole et Gaudier Brzeska, lycée professionnel, participent à un projet européen dénommé ENERGIE.

La région Centre-Val de Loire a été la seule de France à être retenue dans cet appel à projet. Il s'agit de travailler dans le cadre scolaire avec les élèves et leurs familles, pour que les comportements agissent sur le climat dans le contexte du cadre familial.

Entourés de scientifiques et d'équipements techniques pour mesurer les effets sur 5 années, les lycéens vont imaginer des gestes éco-responsables pour diminuer les gaz à effets de serre, pour économiser le chauffage et l'énergie. Les échanges avec les autres établissements scolaires des autres pays inclus dans le projet permettront de comparer les initiatives mais aussi d'en tirer des enseignements. Déjà des économies budgétaires sont attendues.

Ainsi la jeunesse s'implique, prend des initiatives. C'est elle qui organise et nourrit les rangs des marches pour le climat. Il convient de le remarquer, de le reconnaître pour placer les jeunes en avant et c'est tout à leur honneur.

*Intervention de Martine RICO
au nom du Groupe AIESSSE
Rapporteur : Jean-Louis RENIER
Le groupe vote l'avis à l'unanimité*

ZOOM

Le plan de relance

Intervention de François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire

Le plan de Relance s'impose avec une action de cohérence et de continuité avec une crise difficile qui prend en tenaille à la fois la sécurité sanitaire, la vitalité des entreprises, l'emploi, la protection sociale et la protection des personnes les plus vulnérables.

Cette crise souligne les dérives du modèle du développement de la Région et elle appelle une mobilisation inégalée de l'action publique : Europe, Etat, Région, Collectivités.

Cette mobilisation se caractérise par des actions sur l'économie, sur l'emploi, sur les transitions et notamment écologiques.

Pour que cette relance puisse se faire sur la Région, il faut avoir des ressources avec des moyens complémentaires, les Régions ont obtenues une aide auprès de l'Etat d'une compensation de 600 millions d'euros qui devrait se traduire par 23,5 millions d'euros en Région Centre-Val de Loire. (l'estimation de la baisse des ressources en 2020 est d'environ 1,2 milliard).

La France réalise un plan de Relance conséquent, ainsi que les plans européens, il faut que ces actions soient distribuées dans la Région Centre.

Ce Plan de Relance est au service de la solidarité, des transitions, au service de la relocalisation avec des préoccupations innovantes (énergétiques, numériques, technologiques, etc.), il est global avec une cohérence pour un modèle de développement.

Le modèle social a été pris en compte, surtout pour les jeunes, avec l'engagement de 5000 places supplémentaires de formation professionnelles, avec un revenu minimum de 500 euros (200 euros auparavant), un accompagnement au permis de conduire et pour les lycéens une aide au numérique avec une aide pour l'achat d'un ordinateur.

Une part importante est aussi apportée à l'environnement pour une écologie concrète, à l'Economie Sociale et Solidaire, à l'agriculture, à la santé et aussi à la relocalisation des entreprises pour créer les conditions de développement et d'accompagnement dans les territoires.

Les auteurs des interventions

Charlotte Kozdra : Membre de la 3^{ème} commission du CESER Centre-Val de Loire, Déléguée régionale - UNAT Centre - Val de Loire

Jean-Louis Desnoues : Membre de la 1^{ère} commission du CESER Centre-Val de Loire, Président du CROS, Président de la CRESS Centre-Val de Loire

Nathalie Bertin : Membre de la 3^{ème} commission du du CESER Représentante de l'USH Centre-Val de Loire.

Martine Rico : Membre de la 1^{ère} commission du CESER Centre-Val de Loire, coordinatrice régionale Fédération des Conseils des Parents d'Elèves (FCPE)

Dominique LORENZI-BRY : Membre de la 4^{ème} commission du CESER Centre-Val de Loire, Collectif d'associations ALERTE, Présidente de l'URIOPSS Centre-Val de Loire

François-Xavier Hauville : Membre de la 1^{ère} commission du CESER Centre-Val de Loire, directeur de la La Scène nationale d'Orléans, Syndicat des entreprises artistiques et culturelles

Pour le Groupe AIESSE

Directeur de publication :
Jean-Louis Desnoues

CRESS Centre-Val de Loire
6 ter rue Abbé Pasty
45400 Fleury les Aubrais

Téléphone : 02 38 68 18 90

Messagerie : v.burille@cresscentre.org



GRUPE AIESSE
CESER Centre-Val de Loire